

EXTRAIT
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 11 septembre 2017

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaient présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires
- Procuration(s) : Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY
- Excusé(s) : Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET
- Absent(s) :
- Rapporteur : Madame Christiane WOLFHUGEL

N° CP/2017/344 - 23040 - Conférence des financeurs
Proposition d'attribution de subventions et d'approbation du modèle de convention financière à conclure dans le cadre de la Conférence des financeurs

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président, décide, suite à l'accord sur le plan d'actions 2017 par la Conférence des financeurs réunie le 4 juillet 2017 :

- d'approuver le financement des actions des axes 2 ("Forfait Autonomie"), 4 ("Actions de prévention des SPASAD") et 6 ("Actions collectives de prévention"), telles que présentées en annexes ;
- d'attribuer des subventions d'un montant total de 1 331 185 € aux associations et partenaires figurant aux annexes 1 et 2 pour les axes 4 et 6 ;
- d'attribuer des subventions d'un montant total de 238 500 € aux associations et partenaires figurant à l'annexe 3 pour l'axe 2 ;
- d'approuver les termes des deux projets de convention à conclure avec chacun des porteurs de projets figurant en annexe 4 et 5 et d'autoriser son Président à signer les conventions à conclure le moment venu.

Non participation au vote : Madame Laurence MULLER-BRONN, Madame Michèle ESCHLIMANN, Madame Alfonsa ALFANO, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Suzanne KEMPF

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20170911-lmc1111300-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 15/09/17